

NOTICE D'INSPECTION



La séance observée (1h maximum):

Elle doit mettre en évidence les éléments spécifiques de l'enseignement dans la discipline à travers les activités proposées aux élèves qui peuvent intégrer des phases d'expérimentations, de structurations de connaissances et éventuellement d'évaluation.

Au cours de la séance, les éléments suivants doivent être mis à ma disposition :

- La progression pédagogique du niveau observé et la préparation de la séquence du jour
- Les sujets d'évaluation et de notation corrigés
- Le projet pédagogique de la discipline aux différents niveaux
- Le cahier de texte de la classe concernée (accès au cahier de texte numérique)
- Quelques classeurs élèves
- Le relevé des différentes notes de la classe concernée
- **Ainsi que tout document que le professeur jugera utile de me présenter.**

1/1

L'entretien (1h maximum):

Il se structure à partir des missions de l'enseignant telles que les précise la note de service « mission du professeur exerçant en collège, en lycée d'enseignement général et technologique ou en lycée professionnel » B.O. n°22 du 29 mai 1997 et dont les principaux axes sont cités dans l'annexe jointe.

Il doit être également mis à profit par l'enseignant pour évoquer son projet professionnel et échanger sur les conditions de sa réalisation.

Points abordés lors de l'INSPECTION

➤ L'action du professeur dans sa classe :

Observation d'une séquence :

- ⇒ modalités, plan, organisation ...
 - Identification des connaissances visées.
 - Organisation de l'enseignement observé (progression, position de la séquence dans le processus d'apprentissage)
 - Modalité d'évaluation.
- ⇒ Qualité de l'enseignement :
 - Qualité du contenu scientifique
 - Qualité de la méthode utilisée
 - Contribution au développement de capacités transversales
 - Maîtrise de la relation aux élèves
 -

Lors de l'**entretien**, la discussion porte sur la séquence observée et sur :

➤ L'action du professeur au sein du système éducatif.

- ⇒ Travail en équipe réalisé
- ⇒ Disponibilité :
 - Contribution à l'élaboration de nouveaux diplômes, de sujets d'examen, au déroulement des examens :
 - Contribution à la formation des maîtres, des adultes, de jeunes en difficultés :
 - Action avec des entreprises, avec l'environnement socio-économique :
 - Action d'innovation technique et pédagogique (dont publication, actions d'animation, etc.).
 - Formations personnelles en cours ou récentes

➤ L'action du professeur dans la vie de l'établissement :

- ⇒ Actions liées à l'orientation des élèves
- ⇒ Participation aux instances de concertation au de décision de l'établissement
- ⇒ Actions liées au projet d'établissement